

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE375

présenté par  
M. Peiro, rapporteur

-----

### ARTICLE 9

A l'alinéa 9, substituer aux mots :

« qui leur incombent en application de »,

les mots :

« prévues à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.